

Référendum accord intéressement

STOP A LA DESINFORMATION



3 organisations syndicales saisissent la DG pour demander la mise en place d'un référendum sur l'application de l'accord Intéressement au sein de Pôle emploi. Pourquoi ? Ces organisations minoritaires s'engouffrent dans la brèche du « nouveau » code du travail (que nous avons longuement combattu) pour contourner les résultats issus des élections professionnelles et ainsi s'asseoir sur VOS votes.

Ils vous disent qu'une prime est bonne à prendre, que les salarié-es ont des difficultés financières. Oui, nous en convenons. Mais pour le SNU, ce n'est pas une prime de maximum 400 euros bruts qui les résoudra.

Après des années de non augmentation des salaires, ce n'est pas l'aumône proposée par la DG qui valorisera tout le travail fourni par l'ensemble des salarié.es et encore plus pendant cette période exceptionnelle de crise sanitaire.

**ON VOUS DIT
400€ ?!!!!**

Mais c'est le **maximum en brut***
et **si et seulement si**
TOUS les objectifs sont atteints

Pour un **agent à TEMPS PLEIN**,
sans **aucun arrêt maladie** sur toute l'année 2021
(en pleine épidémie Covid, autant dire une gageure !)

Les simulations réalisées (octobre 2020) par la DG sont éloquentes :

CHIFFRES DG (EN BRUT) POUR UN AGENT N'AYANT EU AUCUN ARRÊT MALADIE EN 2021					
REGION	A TEMPS PLEIN	A 80%	REGION	A TEMPS PLEIN	A 80%
Auvergne R.Alpes	343 €	274 €	Ile de France	282 €	225 €
Bourgogne F.Comté	282 €	225 €	Martinique	282 €	225 €
Bretagne	343 €	274 €	Mayotte	282 €	225 €
Centre Val de Loire	275 €	220 €	Normandie	349 €	279 €
Corse	417 €	333 €	Nouvelle Aquitaine	282 €	225 €
D.G	349 €	279 €	Occitanie	349 €	279 €
D.S.I	349 €	279 €	PACA	349 €	279 €
Grand Est	349 €	279 €	Pays de la Loire	343 €	274 €
Guadeloupe	376 €	300 €	P.E.S	349 €	279 €
Guyane	423 €	338 €	Réunion	423 €	338 €
Hauts de France	349 €	279 €			

* Les régions dépassant les 400 euros sont les régions ayant SUR-performé (dépassé les objectifs atteints). Au delà de 102% d'atteinte des objectifs : une bonification de 0,05 s'applique. Les calculs étant à budget constant, ces sommes sont prises sur les autres régions.

Alors êtes-vous prêts à vendre votre professionnalisme, votre sens du Service Public, votre fatigue, vos efforts à ce prix-là ???

Pensez-vous, comme nous, que notre **travail mérite** une réelle reconnaissance et que c'est en faisant bloc et en pesant face à la Direction que nous obtiendrons **une réelle reconnaissance par une augmentation générale de nos salaires et traitements ?**

Pensez-vous, comme nous, que les cotisations sociales sont nos salaires de demain et que **substituer au salaire des primes non assujetties, c'est scier la branche de nos protections sociales ?**

**JE NE DEMANDE PAS L'AUMÔNE,
J'EXIGE UNE REVALORISATION
DE MON SALAIRE/TRAITEMENT.
LORS DU RÉFÉRENDUM **NON**
JE VOTE **NON****



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

Facebook [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

Twitter [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

www.snutefifsu.fr

CGC, CFDT, SNAP : même combat, même logique, même renoncement.

Pourquoi ces organisations se laissent-elles duper par une direction doctrinaire qui élève la performance individuelle en dogme et la concurrence en principe de gestion ?

Pourquoi ces organisations syndicales acceptent de « couvrir » les errements financiers d'une poignée de directeurs généraux adjoints qui :

- se sont octroyés des augmentations indécentes depuis 3 ans (+ 17% par an en moyenne) ?
- ont acheté le silence de l'encadrement supérieur avec une prime annuelle de 3 000 euros ; mise en place sans aucun accord et sans aucun contrôle ?
- pour faire taire les critiques au sein du ministère, se donnent bonne conscience en octroyant royalement 250 euros, en moyenne, une seule fois, en 2022 année présidentielle, si vous êtes sages et pour solde de tout compte depuis 2017 ?

Macron l'a rêvé ! Bassères l'exécute ! CFDT - CGC - SNAP vous la vendent !

PS : n'oubliez pas que ce sont les mêmes organisations syndicales qui ont signé un accord Mutuelle / Prévoyance qui donne un chèque en blanc à la Direction, lui permettant de baisser les prestations et d'augmenter nos cotisations sans aucun contrôle social.